



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22673
5 juin 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 4 JUIN 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'aviation des Etats-Unis d'Amérique continue de violer l'espace aérien de l'Iraq comme indiqué ci-après :

1. L'activité aérienne américaine à l'intérieur de l'espace aérien iraquien les 2 et 3 juin 1991 a été constituée par neuf sorties de quatre formations et d'un seul appareil, volant à une vitesse de 700 à 900 km/h à basse et moyenne altitudes.
2. L'activité aérienne a été concentrée au-dessus des secteurs d'Amadiyah et d'Arbil, et avait un double objectif d'observation et de provocation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI